

## SANTÉ

### ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SPORTS

**Arrêté du 30 septembre 2010 portant nomination  
au centre de lutte contre le cancer Eugène-Marquis, à Rennes**

NOR : SASH1030859A

La ministre de la santé et des sports,  
Vu le code de la santé publique, et notamment son article L. 6162-10 ;  
Vu l'arrêté du 16 juin 2005 fixant la liste des centres de lutte contre le cancer ;  
Vu la délibération du conseil d'administration du centre régional de lutte contre le cancer Eugène-Marquis, à Rennes, en date du 13 juillet 2010 ;  
Vu l'avis du bureau de la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer en date du 30 juillet 2010,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

M. le professeur François GUILLE est nommé en qualité de directeur général du centre de lutte contre le cancer Eugène-Marquis, à Rennes, pour une durée de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2010.

#### Article 2

La directrice générale de l'offre de soins et le préfet de la région Bretagne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 30 septembre 2010.

Pour la ministre et par délégation :  
*La directrice générale de l'offre de soins,*  
A. PODEUR